



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°1 Semaine n°39
Diffusé le 4 octobre 2024

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°1 : VOLLEY BALL CLUB CHAMALIERES 2 0634740

- Lors de la rencontre 3FC005 du 29 septembre 2024, le club du VOLLEY BALL CLUB CHAMALIERES a inscrit sur la feuille de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

DOSSIER n°2 : VOLLEY-BALL CLUB STRASBOURG VBCS 0675406

- Lors de la rencontre 2MD002 du 29 septembre 2024, le club du VOLLEY-BALL CLUB STRASBOURG VBCS a inscrit sur la feuille de match deux joueurs étrangers hors UE.

DOSSIER n°3 : VOLLEY-BALL ROMANAIS 0268573

- Lors de la rencontre 2FA001 du 29 septembre 2024, le club du VOLLEY-BALL ROMANAIS n'a inscrit sur la feuille de match que cinq JIFF.

DOSSIER n°4 : VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX 0786162

- Lors de la rencontre 2MB004 du 29 septembre 2024, le club VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX a inscrit sur la feuille de match un joueur non régulièrement qualifié.

Feuille de match

Absence de feuille de match :

N°	Match	Date	Heure	Club	N° Club
ABS001	EAA010	29/09/2024	14:00	REIMS VOLLEY 51 CFC	510012



FFvolley

Responsable de salle

Absence de responsable de salle ou non licencié :

N°	Match	Date	Heure	Club	N° Club
RES001	2MB003	28/09/2024	19:30	ACBB VSO	920003
RES002	3FE001	29/09/2024	15:00	ETOILE ST LAURENT VB MÉTROPOLE BREST	293684
RES003	3MA001	29/09/2024	11:00	AS CANNES VOLLEY-BALL 3	60007
RES004	3MB001	29/09/2024	15:00	AVIGNON VOLLEY BALL 2	842424
RES005	3MF005	29/09/2024	14:00	US LOGNES VOLLEY-BALL	779890

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.